



Le Brabant wallon

Au Collège Communal
Place communale 3
1320 BEAUVECHAIN

Wavre, le 16 -11- 2023

E-399.205

Vos réf. Nos réf. 190282/E/AM – NC41790 Annexe : /

DIRECTION D'ADMINISTRATION
DES INFRASTRUCTURES

SERVICE DE CARTOGRAPHIE ET
D'HYDROLOGIE

VOTRE CORRESPONDANT
Jocelyne de Kerckhove
TÉLÉPHONE : 010/23.62.51
FAX. 010/23.62.81
Jocelyne.dekerckhove@brabantwallon.be

Mesdames, Messieurs les Membres du Collège,

Objet : Bassin d'orage des Forges - Demande de permis d'urbanisme
Complément d'information en vue de l'enquête publique

Par le présente, nous vous informons que, sur présentation du dossier par Monsieur Marc Bastin, Député provincial en charge des Cours d'eau non navigables, le Collège provincial a décidé en date du 14 septembre 2023 de retirer la demande de permis d'urbanisme F0610/25005/UFD/2023/3 - 2326978 relative à la création d'une passe à poissons.

Le dossier de demande de permis F0610/25005/UFD/2023/4 – 2326982 relatif à l'agrandissement du bassin d'orage des Forges a par ailleurs été complété et déclaré complet par le Fonctionnaire délégué en date du 10 octobre 2023. Cependant, ce dossier ayant été déposé concomitamment avec la demande de création d'une passe à poissons et donc antérieurement à son retrait, il y est toujours fait mention, aussi bien dans les documents graphiques qu'administratifs, comme d'un projet annexe hors entreprise. Il convient donc de préciser que le Collège provincial a décidé d'abandonner définitivement le projet de réalisation d'une passe à poissons sur ce site.

Pour toute information complémentaire, un point SPOC est à votre disposition par téléphone au 010/68.66.36 ou à l'adresse commune@brabantwallon.be.

Veillez agréer, Mesdames, Messieurs les Membres du Collège, l'expression de notre considération distinguée.

Annick NOËL
Directrice générale

Tanguy STUCKENS
Président du Collège provincial